
Programme de Formation

Accompagnement V.A.E. (Validation des Acquis de l'Expérience)



Organisation

Durée : 24 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Toute personne justifiant d'une activité professionnelle salariée, non salariée, bénévole ou volontariat.



Prérequis

Il faut avoir 1 an d'expérience (temps plein) en lien avec le diplôme visé.



Objectifs pédagogiques

- Acquérir la méthodologie et la technique pour l'élaboration du dossier de VAE
- Décrire et expliciter son expérience professionnelle
- Rédiger son dossier VAE
- Se préparer à l'entretien oral avec le jury de validation



Description

Accueil et Information

- Séances d'information sur la VAE, le processus à suivre, les critères d'éligibilité et les délais à respecter.
- Définition d'un plan d'action personnalisé basé sur le profil, les expériences du candidat et le diplôme visé. Conception du rétroplanning.

Constitution du dossier de VAE (Livret 2)

- Ateliers et sessions individuelles pour aider le candidat à collecter et documenter les preuves de ses compétences et expériences.
- Assistance dans la rédaction du dossier de présentation des acquis de l'expérience.

Préparation à l'Évaluation

- Aide à la construction d'un argumentaire et d'un plan de présentation.
- Simulations d'entretien et sessions de révision pour préparer le candidat à la discussion avec le jury.
- Conseils sur la manière de présenter efficacement ses expériences et compétences lors de l'entretien.

Suivi post Jury

- Assistance après réception de la décision du Jury pour comprendre les résultats et les recommandations éventuelles du jury.



- En cas de validation partielle, conseils pour les étapes suivantes, que la VAE soit totalement ou partiellement validée.



EPI



Modalités pédagogiques

Présentiel - Adapté en fonction du candidat.



Moyens et supports pédagogiques

Parcours individualisé - Entretiens individuels semi-directifs, cliniques ou explicatifs - Des entretiens collectifs pourront être menés.

Supports et questionnaires d'aide à l'écriture - Salle de cours - Ressources documentaires.

Formateurs

Nos architectes accompagnateurs disposent des certifications et connaissances nécessaires à l'encadrement de parcours VAE, en groupe ou en individuel.

Titulaires des diplômes, titres, certificats, permis requis.

Nous évaluons et auditons régulièrement nos équipes et nos partenaires et tenons compte des retours d'expérience de nos clients et stagiaires notamment.



Modalités d'évaluation et de suivi

Assiduité - Suivi des points d'étape.



Informations sur l'admission

Tout candidat doit fournir une pièce d'identité en cours de validité lors de l'inscription ou à défaut au démarrage de la formation pour confirmer son identité. En cas de refus ou d'absence de justificatif, PEPCI formation se réserve le droit de refuser l'accès à la formation. Le délai d'accès à cette formation dépend du planning et des places disponibles.



Informations sur l'accessibilité

Nos locaux de PARIS (75011) sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour tout autre lieu merci de vous renseigner auprès de notre équipe pédagogique.

Pour toute adaptation à une éventuelle situation de handicap, notre référent handicap pourra définir avec vous la possibilité et les conditions de votre inscription ou vous diriger vers une structure plus adaptée. (Renseignements : handicap@pepci.fr)